



Assurances des cartes bancaires

LES ATTENTES DE NOS CLIENTS

Une protection en cas de perte ou de vol de leur carte de retrait

- Etre assuré contre les risques liés aux opérations frauduleuses effectuées sur le compte garanti, à la suite de la perte ou du vol de sa carte de retrait

Des garanties pour couvrir les achats effectués avec leur carte de paiement

- Protéger les biens achetés avec leur carte bancaire contre les risques de détérioration ou de vol par agression ou effraction
- Prolonger la garantie initiale de certains biens réglés avec leur carte bancaire

PRINCIPALE OPPORTUNITÉ DE VENTE

Banque au quotidien

Souscription
d'une carte bancaire



Assurances
des cartes bancaires

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Toute personne physique titulaire d'une carte de retrait ou de paiement en cours de validité.
- La personne doit toujours être détentrice de sa carte bancaire au jour du sinistre pour pouvoir mettre en jeu la garantie d'assurance.

NOS OFFRES

3 assurances proposées en inclusion dans les cartes de retrait ou les cartes de paiement du réseau Caisse d'Épargne

GARANTIE
PERTE/VOL
DE LA CARTE

Cette assurance protège l'assuré en cas d'opérations frauduleuses effectuées avant opposition, suite à la perte ou au vol de sa carte de retrait ou de sa carte prépayée

GARANTIE
ACHAT

Cette assurance couvre les biens achetés neufs au moyen de la carte, en cas de détérioration ou de vol par agression ou effraction survenu après l'acquisition ou la livraison du bien

EXTENSION
GARANTIE
CONSTRUCTEUR

Cette assurance prolonge la garantie initiale des biens achetés neufs au moyen de la carte et couvre ainsi ces biens en cas de panne

TARIFS

Vente en inclusion des cartes	Tarif de l'assurance inclus dans la cotisation de la carte
Vente à l'unité	Pas de vente à l'unité

Les garanties et prises en charge citées sont fixées et limitées par les conditions générales et particulières.



PANORAMA DES ASSURANCES EN INCLUSION DES CARTES BANCAIRES

		Garantie perte/ vol de la carte	Garantie Achat	Extension Garantie Constructeur
Cartes de retrait ou prépayée	Carte de Retrait National Carte Tribu et Tribu Cirrus Carte Nomade Carte Majeur Protégé Carte Equilibra Carte Bancaire Rechargeable	✓		
Cartes de paiement	Carte Visa Electron Sensea Carte Visa Classic (dont la carte co-brandée OM) Carte Visa Premier Carte Visa Platinum*		✓	
Cartes débit/ crédit & Cartes haut de gamme	Carte Visa Classic Izicarte (dont la carte co-brandée OM) Carte Visa Premier Izicarte Carte Visa Platinum* Izicarte Carte Visa Infinite		✓	✓

Tout détenteur d'une carte bancaire bénéficie automatiquement de(s) l'assurance(s) indiquée(s) dans le tableau

ZOOM SUR LES GARANTIES DES DIFFERENTES CARTES

■ Les cartes de retrait ou prépayée

		Carte de Retrait National - Carte Tribu et Tribu Cirrus - Carte Nomade - Carte Majeur Protégé - Carte Equilibra - Carte Bancaire Rechargeable
Garantie perte ou vol de la carte	Plafond d'indemnisation	1 350 € par sinistre et 1 600 € par année d'assurance

SAVOIR - VENDRE

"Votre carte de retrait bénéficie automatiquement d'une garantie perte ou vol. Cela signifie que si votre carte est perdue ou volée, vous pourrez être indemnisé(e) en cas d'opérations frauduleuses effectuées avant que vous n'ayez fait opposition."

■ Les cartes de paiement

		Carte Visa Electron Sensea Carte Visa Classic Carte Visa Premier	Carte Visa Platinum*
Garantie achat	Valeur du bien	- biens mobiliers achetés neufs dans le monde entier - réglés totalement ou partiellement avec la carte	
	Type de bien	entre 75 € et 800 € TTC	entre 75 € et 1 500 € TTC
	Délai de survenance	dans les 7 jours après l'acquisition ou la livraison du bien	dans les 15 jours après l'acquisition ou la livraison du bien
	Plafond d'indemnisation	800 € par bien et 1 600 € par année d'assurance	1 500 € par bien et 3 000 € par année d'assurance

* Nouvelle carte prévue en mai 2015 - sous réserve de commercialisation

SAVOIR - VENDRE

"Vous venez d'acheter une tablette tactile. En la déballant vous la faites malencontreusement tomber !"



Avec la Garantie Achat incluse dans votre carte bancaire, vous pourrez être indemnisé(e) des frais de réparation. Si votre tablette est irréparable, vous serez remboursé(e) à hauteur de sa valeur d'achat dans la limite du plafond de garantie.



Assurances des cartes bancaires

ZOOM SUR LES GARANTIES DES DIFFÉRENTES CARTES

■ Les cartes de paiement débit/crédit et les cartes haut de gamme

		Carte Visa Classic IZICARTE	Carte Visa Premier IZICARTE	Carte Visa Platinum* IZICARTE	Carte Visa Infinite
Garantie Achat	Type de bien	- biens mobiliers achetés neufs dans le monde entier - réglés totalement et exclusivement avec la carte (exception : pour la carte Infinite, le bien peut avoir été réglé partiellement avec la carte)			
	Valeur de bien	à partir de 75 € TTC	à partir de 75 € TTC	entre 75 € et 1 500 € TTC	entre 75 € et 2 500 € TTC
	Délai de survenance	dans les 7 jours après l'acquisition ou la livraison du bien	dans les 7 jours après l'acquisition ou la livraison du bien	dans les 15 jours après l'acquisition ou la livraison du bien	dans les 30 jours après l'acquisition ou la livraison du bien
	Plafond d'indemnisation	800 € par bien et 1 600 € par année d'assurance	800 € par bien et 1 600 € par année d'assurance	1 500 € par bien et 3 000 € par année d'assurance	2 500 € par bien et 5 000 € par année d'assurance

Extension Garantie Constructeur	Type de bien	- appareils électroménagers, audiovisuels, matériel informatique, produits "pocket" (GPS, console de jeux portable...) et produits "image" (appareil photo, caméscope...)** - achetés neufs depuis moins de 5 ans - réglés totalement et exclusivement avec la carte - bénéficiant d'une garantie fabricant ou distributeur d'au moins 1 an			
	Valeur du bien	à partir de 75 € TTC			
	Durée	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans NOUVEAU
	Plafond d'indemnisation	2 000 € par année d'assurance	2 000 € par année d'assurance	2 000 € par année d'assurance	3 000 € par année d'assurance
	Service "+"	non	non	Service d'échange à neuf en cas de panne sur un "indispensable" du quotidien***	

* Nouvelle carte prévue en mai 2015 - sous réserve de commercialisation ** voir liste exhaustive au dos *** explications voir au dos

SAVOIR - VENDRE

"Bien souvent lorsque vous achetez un appareil électrodomestique type machine à laver, télévision, ordinateur, le distributeur vous propose une extension de garantie qui coûte en moyenne 20% du prix de l'appareil !" (voir conditions dans le tableau ci-dessus)



Avec l'Extension Garantie Constructeur incluse dans votre carte bancaire, pour les appareils achetés exclusivement avec la carte, vous bénéficiez d'une prolongation de la garantie initiale de 2 ans ou 3 ans (suivant la carte) en cas de panne. Ainsi, vos appareils sont couverts plus longtemps sans que vous n'ayez déboursé 1 € de plus !

NOUVEAU

Depuis le 1^{er} février 2015, la carte Visa Infinite propose **une Extension Garantie Constructeur de 3 ans**.
La carte Infinite Caisse d'Epargne est ainsi l'une des seules cartes Infinite sur le marché à proposer une telle garantie !

ZOOM SUR LES BIENS GARANTIS PAR L'EXTENSION GARANTIE CONSTRUCTEUR

Les appareils électrodomestiques ou produits nomades, dont la liste exhaustive figure ci-dessous, achetés neufs par l'assuré depuis moins de 5 ans, d'une valeur unitaire au moins égale à 75 € TTC, bénéficiant à l'origine d'une garantie fabricant ou distributeur d'au moins 1 an et payés en totalité au moyen de la carte.

Appareils électrodomestiques appartenant à l'une de ces catégories :

- **Electroménager** : lave-linge, sèche-linge, lave-linge séchant, lave-vaisselle, cuisinière gaz ou électrique, four gaz ou électrique, four encastrable, table de cuisson, four à micro-ondes, hotte, réfrigérateur, réfrigérateur américain, réfrigérateur congélateur, congélateur, cave à vin.
- **Audiovisuel** : télévision, lecteur DVD, magnétoscope, combiné TV/vidéo, home cinéma, appareil HIFI, éléments séparés (type ampli, haut parleur, tuner et lecteur de CD), vidéoprojecteur, rétro projecteur.
- **Informatique** : ordinateur fixe, ordinateur portable.

Produits Nomades :

- **Produits "Pocket"** : baladeur audio/vidéo, console de jeux portative, récepteur GPS portatif, assistant personnel PDA, tablette.
- **Produits "Image"** : appareil photo argentique ou numérique, objectif d'appareil photo, lecteur DVD portatif, caméscope, vidéoprojecteur portatif.

**Le Service**

NOUVEAU

**Exclusivité pour les clients détenteurs d'une carte Visa Infinite et Visa Platinum*
Izicarte : l'Extension Garantie Constructeur propose le service d'échange à neuf
pour les "indispensables" du quotidien**

■ **Qu'est-ce qu'un "indispensable" du quotidien ?**

Il s'agit d'appareils électroménagers qui sont indispensables à la vie quotidienne, à savoir : le réfrigérateur, le congélateur, la cuisinière ou table de cuisson, le lave-linge (la liste est exhaustive).

■ **En quoi consiste l'échange à neuf sur ces appareils ?**

Lorsque l'un de ces appareils ne fonctionne plus et qu'il remplit les conditions de garantie du contrat, l'assureur propose directement au client de remplacer son appareil par un appareil neuf équivalent, plutôt que de réparer l'appareil.

Avantage : le client peut disposer d'un appareil neuf ou se rééquiper dans les meilleurs délais, sans attendre la réparation de son bien!

* Nouvelle carte prévue en mai 2015 - sous réserve de commercialisation

DÉCLARATION DE SINISTRE ?

Un numéro unique pour les clients :

 **N°Cristal** 09 69 36 45 45

APPEL NON SURTAXE